

Mettre en place son plan de maitrise sanitaire

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 2397865F — Mise à jour : 27 mars 2026

Organisme responsable : CMARB - DT du Finistère

Contenu

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir ce qu'est un plan de maîtrise sanitaire et identifier ses obligations suivant son entreprise
- Rédiger son Plan de Maîtrise Sanitaire en utilisant les documents fournis
- Définir les étapes critiques de son activité et les maîtriser

Programme

- Le contexte réglementaire
- Le Plan de Maîtrise Sanitaire à établir
- Méthode HACCP et utilisation des Guides de Bonnes Pratiques d'Hygiène
- Encadrement des bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication
- Traçabilité et gestion des non-conformités

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	Sans niveau spécifique

Métiers associés

- H1502** — Management et ingénierie qualité industrielle
- H1503** — Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle
- H2102** — Conduite d'équipement de production alimentaire
- H2504** — Encadrement d'équipe en industrie de transformation

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2250607	Présentiel	MORLAIX	27/09/2026	27/09/2026

Source : GREF Bretagne #2397865F